



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 28 juillet 2020

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Désignation des représentants de la CAB aux Conseils d'Administration des lycées et collèges.

L'An Deux Mille vingt, le 28 juillet à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 22 juillet 2020.

PRESENTS :

ARMANET Guy, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MALAFRONTÉ Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles	à	BIAGGINI Jean-Jacques
LORENZI Thérèse	à	POLIFRONI Bruno
MUSSIÉ Emma	à	PETRI-GUASCO Emmanuel
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène

ABSENTS :

DE CASALTA Jean-Sébastien, POLISINI Ivana, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean

QUORUM : 21

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants de la CAB aux Conseils d'Administration (CA) des lycées et collèges.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret N°2014-1236 du 24 Octobre 2014 modifiant la composition des Conseils d'Administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement du Conseil issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Considérant dès lors qu'il convient de désigner les représentants de la CAB au sein des CA des EPL ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DESIGNE
(A l'unanimité – Abstention M. Morganti)

Les représentants titulaires et suppléants dans les conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement comme suit :

		Titulaire	Suppléant
CA des Lycées	Giocante de Casabianca	Emmanuel Petri Guasco	Florence Lombardo
	Jean Nicoli	Bruno Polifroni	Thérèse Lorenzi
	Fred Scamaroni	Mattea Lacave	Christelle Timsit
	Paul Vincensini	Ivana Polisini	Marie-Christine Bertolucci
	Lycée maritime et aquacole	Gérard Romiti	Leslie Pellegrini
CA des collèges	St Joseph	Jean-Louis Milani	Jean-Jacques Biaggini
	Montesoro	Christelle Timsit	Carulina Gonzalez-Colombani
	Giraud	Michel Rossi	Guy Armanet
	Simon Vinciguerra	Thérèse Lorenzi	Marie-Dominique Giamarchi

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Après délibéré en séance
après dépôt en préfecture
le 04 AOÛT 2020
et publication ou notification
du 04 AOÛT 2020
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI



LE PRESIDENT
Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification